

Appel à communication

Colloque

« Les territoires du Sud entre équité, compétitivité et durabilité »

Marrakech, Université Cadi Ayyad

(1 et 2 mars 2010)

Les enjeux territoriaux interpellent, depuis la dernière décennie du 20^e siècle, les géographes, les économistes et tous ceux qui s'intéressent aux sujets du développement local, régional et à l'aménagement du territoire. Dorénavant, il faut se positionner par rapport aux questions d'ajustement, de régulation et d'arbitrage territoriaux.

Il s'agit, certes, de choix délicats entre plusieurs alternatives dont les impacts territoriaux durables, mais également d'options émanant de politiques délibérées, de positions idéologiques et de prédispositions sur la construction sociétale.

La répartition des ressources budgétaires, le choix des politiques sectorielles, la localisation des activités économiques, des technopôles et des industries de pointe, la mise en place des réseaux structurants, la détermination des pôles attractifs...font partie du panel offert aux décideurs et autres responsables publiques pour opérer des actions qui auront, à leur tour, des conséquences durables sur les différents territoires et sur le devenir des pays dans leurs ensembles. Quelques décideurs s'efforcent pour faire de leurs territoires des espaces d'innovation, de spécialisation et d'articulation afin d'être compétitifs. Le développement de leur compétitivité passe nécessairement par l'augmentation de leur efficacité et de leur efficience, mais également par le renforcement de leur attractivité et l'amélioration de leurs cadres de vie. Ce processus de construction territoriale n'est pas, pour autant, sans effets négatifs pour le reste des territoires. D'importantes inégalités se manifestent âprement autant sur la scène économique que sociale et environnementale. L'exclusion et la marginalisation interpellent les acteurs et surtout l'Etat à introduire l'équité territoriale en tant que référence à la dimension spatiale de la justice sociale pour désigner une configuration géographique qui assurerait à tous les mêmes conditions et les mêmes éléments de confort sociétal. L'équité territoriale est un concept et un principe d'aménagement qui permet de comprendre les situations réelles marquées par l'injustice spatiale d'une part, et de réagir par la mise en place de stratégies adéquates d'autre part.

Le dilemme compétitivité et équité territoriales est posée, plus qu'avant sur un fond tout à fait nouveau, qui est celui des territoires, de la durabilité, de la durabilité des territoires et du développement durable. Le débat est, certes, ravivé, sous la houlette de la mondialisation sur la manière d'affecter les ressources publiques entre les différents territoires, entre le besoin d'encourager les territoires compétitifs face à la concurrence étrangère ou bien porter l'aide et le soutien aux territoires nécessiteux pour qu'ils ne pâtissent pas d'avantage dans la pauvreté et la marginalisation. Mais depuis le sommet de Rio un nouveau défi de développement durable se pose

pour l'humanité en général et les populations locales en particulier. Le monde a pris conscience sur les dangers qu'il encourt par la dégradation des milieux, le gaspillage des ressources naturelles et l'altération du patrimoine. Delors la durabilité n'est pas seulement un enjeu majeur pour justifier les choix cités ci-dessus et trancher entre la compétitivité territoriale, réclamée par les défenseurs de la loi du marché, et l'équité territoriale plaidée au nom de la solidarité sociale, mais également un alibi pour justifier des choix de politiques territorialisantes, et de justifier la légitimité des décisions de quelques acteurs et surtout l'Etat.

Absorbés depuis leurs indépendances par la construction de leur Etats Nations, les pays du Sud se trouvent eux-mêmes devant les mêmes dilemmes que des pays du Nord avec un important décalage entre des deux situations, à savoir la mise à niveau de certains de leurs territoires confrontés à la concurrence exacerbée des territoires du Monde et porter secours à d'autres territoires, combien nombreux, marginalisés, pauvres et vulnérables depuis leur colonisation. La dépendance des pays du Sud vis-à-vis des pays du Nord d'une part, et les mutations sociales, économiques et spatiales d'autre part, exacerbent davantage les phénomènes de polarisation et de marginalisation.

Certains pays du Sud, comme le Maroc, affectés par les effets de la mondialisation prennent du goût pour discuter et débattre ce sujet, resté jusqu'ici secondaire, pour en faire la pierre angulaire de leur recomposition territoriale, de leur reconstruction sociétale et de la refonte de leur Etat.

-Axes de la rencontre :

1-L'équité territoriale : un nouveau référentiel des politiques publiques d'aménagement et de décentralisation

2-La compétitivité territoriale : un enjeu majeur sous la houlette de la mondialisation

3-La durabilité : quelles recompositions territoriales pour le bon dosage entre compétitivité et équité ?

-Partenaires et sponsors :

- Programme de recherche CORUS 154;
- Laboratoire des Etudes et de Recherches sur les montagnes Atlasiques LERMA;
- Equipe de Recherche Culture Patrimoine et Tourisme;
- Département de Géographie de Marrakech;
- Faculté des Lettres de Marrakech;
- Université Cadi Ayyad, Marrakech;
- Institut des Etudes Africaines, Rabat;
- L'ANAGEM.

-Partenaires pressentis :

- Région Marrakech Tensift Al Haouz ;
- Conseil de la ville de Marrakech;
- Direction Régionale d'aménagement du territoire de Marrakech ;
- Agence Urbaine de Marrakech ;
- Autres

-Organisation de la rencontre :

Le colloque sera organisé à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech **le 1 et 2 mars 2010**. La dernière demi-journée sera consacrée à **l'Assemblée Générale de l'ANAGEM**.

-Echéancier et démarche de la rencontre :

- Titre de communication et un abstrait de 20 lignes au maximum sont à adresser au comité d'organisation avant le **30 décembre 2009**, à l'adresse suivante : territoiresdurabilite@yahoo.fr
- Les textes acceptés devront être envoyés avant le **20 février 2010** avec des résumés en arabe et en français.
- Les textes réunis seront renvoyés aux participants entre **le 25 et le 27 février 2010**.
- Les deux jours des rencontres seront consacrés aux débats avec un rappel résumé des communications.
- Après les rencontres, un délai de **15 jours** sera donné pour finaliser les textes.
- Le comité scientifique et de lecture donnera son avis sur les travaux à publier.

-Langue du colloque : Arabe - Français

-Frais de participation :

Si les financements ne suivent pas comme il se doit, les frais de participation, pour les chercheurs ne profitant pas d'un système de remboursement, seront de l'ordre de:

- 250dh pour les participants qui resteront 3 jours (2 nuitées);
- 150 dh pour les participants qui resteront 2 jours (1 nuitée).

Pour les chercheurs ayant des remboursements, institutionnels ou de projets, les frais seront de l'ordre de 750 dh.

Le Comité d'organisation participera à l'hébergement de 2 nuitées en demi-pension pour les participants au colloque et d'une nuitée en demi-pension pour les participants à l'assemblée générale de l'ANAGEM, un repas collectif et à la publication des travaux dans un ouvrage collectif. Toute autre offre sera communiquée au fur et à mesure que nos sponsors s'engageront. Nous sommes en train de formuler des demandes de soutien.

-Comité d'organisation:

- Elmostafa HASSANI, LERMA, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Marrakech, coordination ;
- Said BOUJROUF, LERMA, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Marrakech ;
- Aberrahim BENALI, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Marrakech ;
- Mohamed EL AKLAA, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Marrakech ;
- Mohamed AIT HASSOU, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Marrakech ;
- Fatima GEBRATI, Faculté Polydisciplinaire de Khouribga, Université, Hasan1er, Settat.;
- Mohamed TAILASSAN, FLSH, Rabat;
- Doctorants géographes de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Marrakech.

-Comité scientifique :

- Yahia ABOU EL FARAH, Institut des Etudes Africaines, Rabat;
- Brahim AKDIM, FLSH, Fès Saïs;
- Mohamed Ait Hamza, Université Mohamed V, IRCAM, Rabat;
- Benoît ANTREAUME, IRD, Bondy, France.
- Ahmed BELLAOUI, LERMA, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Marrakech ;
- Mohamed BENBRAHIM, FLSH, Oujda;
- Said BOUJROUF, LERMA, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Marrakech;
- Mohamed EL ASSAAD, Université Hassan II, Casablanca;
- Frédéric GIRAUT, Université de Genève, Suisse ;
- Pierre-Antoine LANDEL, CERMOSEM, PACTE Territoire, Grenoble 1, France ;
- Abdellah LAOUINA, FLSH, Rabat;
- Lakbir OUHAJOU, FLSH, Agadir.

-Coordination de la publication :

- Saïd BOUJROUF, LERMA, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Marrakech.